

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 16 décembre 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 7 décembre 2024 DATE D’AFFICHAGE : 7 décembre 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
---	--

L’an deux mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Delphine JOFFRAUD), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN (ayant pouvoir de vote au nom de Mme Estelle Hervy), Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Bernadette BROSSEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mesdames Bernadette BROSSEAU, Delphine JOFFRAUD, Estelle HERVY et Chantal LEYE,

Absents : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Yves LINGER

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Bernadette BROSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Monique TATTEVIN

Madame Anne GROLEAU a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025 POUR LA MISE EN PLACE D’UNE VIDEOPROTECTION

Sur les conseils de la Gendarmerie, et après une réflexion menée depuis plus de deux ans, la commune de Mesquer a décidé d’investir dans la mise en place d’un système de vidéoprotection pour faire face à la recrudescence des vols et des incivilités constatés.

Dans le cadre de la mise en place d’un système de vidéoprotection dans le but d’améliorer la sécurité des habitants et des biens, il a été inscrit au budget d’investissement une dépense pour :

- l’aménagement et l’équipement d’un local sécurisé au sein du bureau de police municipale dédié à l’exploitation des enregistrements,
- la mise en place et l’alimentation de caméras en des lieux stratégiques de la commune.

Ce projet répond à la demande croissante de sécurité, de prévenir les actes malveillants et le cas échéant d’en identifier les auteurs.

Les travaux envisagés d’un montant total de 101 788, 90 € HT sont éligibles à la DETR 2025. Une demande de subvention à hauteur de 40 % est sollicitée soit 40 715,56 €

Le plan de financement serait le suivant :

- Montant des travaux : 101 788,90 €
- Subvention DETR 2025 : 40 715,56 €
- Commune de Mesquer : 61 073,34 €

Le Conseil Municipal vote, à la majorité et 4 contre, la demande de subvention pour la création d'un système de vidéoprotection auprès au titre de la DETR 2025 à hauteur de 40 % soit 40 715,56 € et selon le plan de financement mentionné ci-dessus.

Reçu au contrôle de légalité

le 17/12/2024

Publié ou notifié

le 18/12/2024

Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD

Maire

